XVII' ANNÉE — N° 5732 — JEUDI 12 JUILLET 1906

LA CROIX

5 CENTIMES — 34, Grande-Rue 34, — DE ROUBAIX-TOURCOING — 65, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

LA JOURNÉE

La discussion de l'amnistie à la Chambre ayant fourni à M. Pion l'occasion de démontrer que le fameux « complot », grâce auquel M. Clemenceau a bisoauté les élections, n'a été qu'une odieuse comédie, et de mettre le gouvernement au défi d'en établir l'existence, M. Clemenceau a esquissé ce matin une réplique après laquelle on attend encore la preuve du complot qui ne viendra jamais.

La suite du débat sur l'amnistie a provoqué de vifs incidents.

*

Le Sénat s'est donné rendez-vous aujourd'hui à 4 heures en vue de voter l'amnistie.

*

Nous donnons le texte de l'importante loi sur le repos dominical enfin voté par le Parlement.

*

Du 1er au 10 juillet, les Caisses d'épargne ont reçu 4 869 535 francs et remboursé 6 064 029 francs, soit un excédant de retraits de 1 194 494 fr.

Du 1er janvier au 10 juillet, l'excédent des retraits sur les versements s'est élevé à 35 240 930 francs.

*

ETRANGER. — Le programme de la croisière de la flotte anglaise dans la Baltique est publié. Sept cuirassés et six croiseurs visiteront des ports russes, mais aucun port allemand.

— Les orateurs ont préconisé l'établissement de la conscription militaire à la Chambre des Lords.

VIENT DE PARAITRE

ALBUM DE TERRE SAINTE

COMPLÉTÉ ET MIS A JOUR

Un gros volume in-folio (0,29 × 0,36), contenant 500 photographies avec légendes explicatives. Editions en français seul, ou en français-anglais, ou français-allemand, ou français-espagnol.

Qui n'a pas caressé le désir d'aller un jour vénérer les Lieux Saints et en contempler les sites pittoresques? Les pèlerins assidus à la Nef de l'*Etoile* sont favorisés; mais quel que soit leur bonheur, l'*Etoile* ne les laisse jouir des panoramas de l'Orient que durant quelques mois de l'année. Or, voici que la Terre Sainte s'offre à déposer chez eux, au plus beau rayon de la bibliothèque ou sur la table du salon, ce qu'elle possède de plus pittoresque en monuments, costumes orientaux, usages palestiniens... Tous ces trésors ont été recueillis avec soin par les professeurs et artistes de Notre-Dame de France à Jérusalem et délicieusement fixés sur les grands et larges feuillets de luxe de

l'Album de Terre Sainte

Quand il parut pour la première fois en 1866, il fut littéralement enlevé et porté en triomphe.

La nouvelle édition de l'*Album de Terre Sainte* qu'elle lance aujourd'hui est plus soignée encore que la précédente. Elle s'est enrichie d'une centaine de vues très pittoresques. Les légendes et textes sont, selon les préférences (1°) en langue française seulement, ou (2°) en français et anglais, (3°) en français et espagnol, (4°) en français et allemand.

En résumé, il ne reste aucun motif ni prétexte de retarder l'achat de

l'Album de Terre Sainte

dont le prix est de 25 francs, *relié demi-bradel*, et de 30 francs, *relié grand luxe, demi-chagrin, avec tranches dorées*. Port en sus : 0 fr. 80 en gare, 1 fr. 05 à domicile.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

FAUT-IL ABDIQUER?

Le *Journal des Débats* a publié le mois dernier un premier-Paris qui a fait sensation et qui portait ce titre : *La réforme des Instituts catholiques.*

Notre confrère se défend de vouloir la suppression de nos établissements d'enseignement supérieur. Il s'agit seulement de les « spécialiser ». Il est ruineux et inutile, selon lui, « de vouloir lutter sur tous les terrains contre l'enseignement des Facultés de l'Etat ».

Ruineux, parce que « l'enseignement officiel bénéficie en hommes, en matériel et en subsides de ressources que l'enseignement libre ne saurait égaler ».

Inutile, parce qu'il n'y a pas « deux sciences, ni même deux manières d'enseigner scientifiquement », et parce que « peu de professeurs de l'Etat seraient capables de manquer à leur devoir professionnel qui n'est pas de polémiquer contre la religion ».

On le devine, puisqu'il s'agit des *Débats*, et on le voit bien dans ces courtes citations, notre confrère est animé des meilleurs sentiments.

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de son cœur.

Et ce cœur s'émeut des sacrifices énormes que s'imposent les catholiques pour « essayer de *lutter* sur tous les terreins contre l'enseignement des Facultés ».

Lutter contre? Ces mots appellent une première remarque.

Comment se fait-il que l'usage pur et simple d'une liberté éveille aussitôt l'idée d'une lutte, presque d'une révolte contre l'Etat, chez des hommes qui se disent libéraux et se montrent effectivement épris de liberté?

C'est tomber dans le sophisme jacobin qui a motivé tant d'oppressions.

L'usage d'une liberté inscrite dans les lois est absolument légal. Le citoyen qui fonde une école libre, le père de famille qui y envoie ses enfants, les professeurs qui y enseignent, ne sont pas en lutte contre l'Etat. Ils ne sont ni des opposants, ni des factieux, ni des révoltés.

Ils agissent tout simplement en citoyens libres qui profitent d'une liberté.

Et quand les catholiques fondèrent ces grands centres intellectuels qui sont les Instituts de Paris, de Lille, de Lyon, de Toulouse et d'Angers, ils n'eurent pas un instant la pensée d'entrer en guerre contre l'Etat; leur unique ambition fut d'offrir à leurs concitoyens le moyen de procurer à leurs fils des maîtres et un enseignement conformes à leurs libres préférences.

Qu'entre les établissements officiels et libres il puisse y avoir émulation, concurrence, rivalité et même controverses, c'est possible et c'est tant mieux; mais dire qu'il y a « lutte » n'est pas plus exact que de dire qu'il y a guerre entre les *Débats* et le *Temps* par le seul fait que ces journaux coexistent et s'adressent au libre choix du public.

Quant au sentiment de commisération qu'arrache à notre confrère la vue des sacrifices que s'imposent les catholiques pour leur enseignement supérieur, il part à coup sûr d'un bon naturel, mais nous nous contenterons de lui opposer ces éloquentes paroles qu'adressait Mgr d'Hulst aux catholiques de Lille, en 1883 :

On vous dira, Messieurs, que ce sont là des sacrifices disproportionnés aux résultats obtenus et au nombre de vos étudiants? A cela je sais bien ce que vous êtes prêts à répondre. Un personnage de comédie disait : « Il me plaît d'être battu. » Vous dites, vous : « Il nous plaît d'être saignés aux quatre veines, même pour assurer à un petit nombre de jeunes hommes la conservation du trésor de la foi! Cela nous plaît, parce que les âmes n'ont pas de valeur marchande sur les places commerciales, et que, pour en mesurer l'excellence, il faut s'adresser à Jésus-Christ qui nous répond : « Chacune d'elles a coûté tout mon sang. »

Mais précisément, objecte notre confrère, la foi des jeunes gens ne court aucun risque à la Faculté de l'Etat, parce qu'il « n'y a pas deux manières d'enseigner scientifiquement ».

Voyons, pensez-vous sérieusement que Michelet et Taine, par exemple, se succédant dans la même chaire, eussent enseigné « scientifiquement » la même histoire? Pensez-vous que la Révolution, racontée par MM. Jaurès ou Aulard apparaîtra aux élèves telle que l'eût présentée le regretté M. Sorel ou que la peindrait M. Vandal?

Lorsque, le 21 décembre 1891, à l'Académie des sciences, M. Berthelot, tout en faisant l'éloge d'Henri Milne-Edwards, lui reprochait avec amertume d'être « demeuré fidèle à la conception d'autrefois qui regarde la vie comme une force organisatrice de la matière pondérable », lorsqu'il déplorait que « l'intervention d'une puissance supérieure lui paraisse nécessaire », est-ce que notre célèbre chimiste athée ne prouvait pas qu'il peut y avoir « deux manières d'enseigner scientifiquement »?

Et même dans l'enseignement de la chimie pure, pensez-vous que l'âme du dit M. Berthelot ne se révèle tout autre que celle qui inspirait le grand législateur de la chimie moderne, l'illustre Dumas, disant en pleine Académie des sciences : « Le Dieu de la révélation est le même que celui de la nature! »

Du reste, l'écrivain des *Débats* montre bien qu'il n'a lui-même qu'une médiocre confiance dans l'impossibilité qu'un « professeur manque au devoir professionnel en polémiquant contre le religion », car il admet que les Instituts catholiques, *réformés* selon son vœu, organisent des conférences complémentaires pour garder « une haute main sur le formation intellectuelle et morale » des étudiants.

On devine ce que pèserait, devant l'étudiant, la parole de ce conférencier « complémentaire », lequel, dit Mgr Baunard dans une éloquente riposte aux *Débats* (1), « le soir de ces cours publics, » entraînants, parfois pleins d'un charme » dangereux, viendre humblement dans » l'ombre s'efforcer de dénouer le ac» phisme de l'Ecole, et de ramener dans de » meilleures voies *ovis sequens et balans*, » l'agneau ou déjà le bélier fourvoyé, que » le loup a fasciné et dont il est bien près » de se faire une proie. »

Non, c'est une abdication bien plus qu'une réforme que le rédacteur occasionnel des *Débats* demande à nos Instituts catholiques, c'est le renoncement volontaire à une liberté trop pernicieusement mesurée déjà et sans doute menacée plus encore.

Or, c'est être indigne de la liberté que de ne pas savoir ou de ne pas oser s'en servir.

Aussi les éminents recteurs de nos Instituts ont-ils été unanimes à repousser ces dangereuses invites.

Quant à l'orage qui gronde à l'horizon, qu'il vienne à éclater et à faire sombrer la liberté de l'enseignement supérieur dans le naufrage universel de nos libertés « ce jour-là, dit Mgr Baunard, nous verrons ce qu'il y aura à faire pour le sau» vetage des âmes et des doctrines chré» tiennes. Mais, en attendant, par la » grâce de Dieu, nous tiendrons bon » jusqu'au bout. Nous ne sacrifierons » rien, ni de notre gréement ni de notre » armement. Et quelle que soit le dou» ceur enchanteresse de ces voix de » sirènes, ni nous ne nous ferons couler » spontanément, ni nous n'amènerons » notre pavillon à l'ennemi. »

On ne saurait imaginer plus noble attitude.

CYR.

(1) Revue des Facultés catholiques de Lille, numéro du juillet.

Gazette

LE MINISTRE A CAPITULÉ

On se souvient du beau zèle dont fut pris tout d'un coup M. Clemenceau. Ne voulait-il pas exiger un travail sérieux et un certain nombre d'heures de présence effective des fonctionnaires de son ministère! Ce fut grand émoi dans la gente administrative!

Cependant, le ministre a été vaincu tout bonnement d'une manière très simple! Les feuilles de présence prescrites par le ministre ont bien circulé tous les matins, mais cela n'a diminué en rien les absences.

Seulement, celles-ci sont maintenant paternellement excusées par les chefs de bureau qui se montrent vraiment prodigues d'une quantité considérable de permissions.

Tout notre système administratif est, paraît-il, intéressé à ce qu'il en soit ainsi.

Aussi M. Clemenceau a-t-il renoncé à ce qu'il en fût autrement.

A propos d'une de nos dernières gazettes, un employé de ministère nous écrit qu'il n'a jamais fait de cocottes en papier! Nous en sommes absolument convaincus. Nous pensons, en effet, que quelques-uns travaillent beaucoup pour ceux qui ne font que des cocottes. Mais une augmentation serait utile pour ceux qui travaillent, et la dotation de quelques rames de papier serait suffisante pour les cocottiers!

UN DEBROUILLARD

Vous perdriez vos deux bras que vous seriez sans doute fort embarrassé pour gagner votre vie?

Telle n'est pas le cas d'un maître de poste de la Nouvelle-Zélande, M. Ernest Moon.

Privé de ses membres supérieurs, il les a tout simplement remplacé par ses membres inférieurs.

Malgré son infirmité, il a continué à remplir ses fonctions à la satisfaction de tous, disent les rapports de ses chefs. Non seulement ses pieds lui servent pour marcher, mais il les utilise pour manger, boire, écrire, donner des poignées... de mains et manœuvrer un marteau, une scie, et autres outils de menuisiers!

Ce qui prouve qu'il ne faut jamais se décourager et qu'avec de la patience on peut arriver à tout!

IL Y A DES GENS ROBUSTES!

Penserait-on que, dans Paris même, il y a des gens qui trouvent moyen d'atteindre une longévité plus que normale, tout comme s'ils habitaient une douce et tranquille cité?

Une statistique affirme, en effet, que le nombre des octogénaires est actuellement, dans la capitale, de 10 509, que les nonagénaires dépassent le chiffre de 620, et, parmi eux, 100 approchent de leur siècle; enfin, que 6 Parisiens atteignent même 102 ans!

Heureux mortels, ils ont eu la chance, après avoir échappé aux voitures, aux autos et aux spaches, d'être pourvus d'une constitution assez robuste pour résister à la vie anémiante et agitée de Paris! Combien de Parisiens ne les imiteront pas!

REFORME DE L'ORTHOGRAPHE ANGLAISE

Les réformistes français auront bientôt des imitateurs en Amérique et en Angleterre. Le fameux milliardaire M. Carnegie, dont les libéralités envers les Universités et les bibliothèques sont bien connues, préconise énergiquement la réforme de l'orthographe anglaise encore plus bizarre et difficile pour les étrangers que ne l'est l'orthographe française. M. Carnegie, convaincu de la très prochaine *universalité mondiale* de la langue anglaise veut hâter cet événement et propose une réforme intégrale de l'orthographe usuelle. Les inspecteurs de l'enseignement primaire en Amérique n'ont encore adopté la réforme que pour douze mots! C'est peu pour un vocabulaire qui en compte plus de 40000.

GRAVE AFFAIRE!

La feuille d'informations du ministère de l'Agriculture publie la note suivante :

Par arrêté en date du 2 juillet, la démission du jeune François Sudrie, groom à la jumenterie du haras de Pompadour, est acceptée.

Et que serait-il par hasard advenu, mon Dieu, si ladite démission n'avait pas été acceptée?

LES NOUVEAUX ÉVÊQUES

L'*Osservatore Romano* de mardi soir publie la liste des huit nouveaux évêques français.

Elle est telle que nos lecteurs la connaissent.

Le siège de Rennes seul reste vacant.

ZÈLE ANTICLÉRICAL

L'immeuble, qui servait de maison-mère à la communauté de Saint-Gervais, à Mende, confisqué par la loi de 1901, a été mis aux enchères le 5 juin, par le liquidateur Bros, commis-greffier au tribunal de Mende, au prix de 15 000 francs.

Aucun acquéreur ne s'est présenté.

De nouvelles enchères ont été fixées au mardi 10 juillet, sur une mise à prix abaissée à 10 000 francs.

Dans l'intervalle, le Conseil municipal de Mende a été pris d'un accès de rage anticléricale et, jeudi, il s'est réuni sous la présidence du citoyen Soulier. 11 membres seulement étaient présents.

M. Soulier, toujours à l'affût des vexations contre les catholiques, a proposé au Conseil l'achat du couvent de Saint-Gervais. Et de peur de ne pas trouver un conseiller qui voulût se charger de cette vilenie, il l'a prise à son compte.

Il fera donc des offres au nom de la Ville, sans même savoir ce que celle-ci fera de l'immeuble.

Les Mendois protestent avec énergie, dans le *Croix de la Lozère*.

Ceux qui n'oublient pas

Ceux qui ont le souvenir vivace sont aussi clairsemés que les hommes de cœur. Aujourd'hui qu'on ferme la modeste école du village ou du quartier, des protestations indignées nous parviennent. « Est-il possible! nous écrit-on. En cette commune de Vaucluse, les disciples de saint Jean-Baptiste de la Salle avaient installé la première école le 12 décembre 1706, il va y avoir deux siècles..... Et on les chasse par décret du 30 juin!... »

« En cette ville des Charentes — nous disait un autre, tout récemment, à son retour du Tonkin — ma femme, et avant elle ma mère, et avec elles toute une population de vaillantes chrétiennes, furent instruites et formées à l'école des Ursulines. Je reviens des colonies; les Sœurs sont expulsées de la maison. J'y trouve installés un liquidateur et des gendarmes..... les meubles sont mis à l'encan..... l'harmonium et les lustres de la petite chapelle passent aux protestants..... et le notaire, qui est mêlé à ce honteux trafic, est justement mon ancien camarade de collège!.... Mais où sommes-nous? La Chine est plus civilisée! »

Nobles indignations, assurément. Les auteurs de ces protestations ne sont pas de ceux qui oublieront, comme d'autres, le soir, les expulsés du matin.

LE CENTENAIRE DE CORNEILLE

Le collège de Malgrange (Meurthe-et-Moselle) a célébré le centenaire de Corneille, sous la présidence de Mgr Turinaz. L'un des zélés collaborateurs de la « Croix de Meurthe-et-Moselle » a évoqué l'ombre du grand poète dont la muse exprima si éloquemment

Le Français énergique, enthousiaste et fol,
Cet homme en qui s'unit la force à la jactance
Et la vertu romaine au courage espagnol.....

POUR DISTRIBUTION DES PRIX

Au moment de couronner les efforts de leur studieuse jeunesse, MM. les directeurs de maisons d'éducation sont heureux d'avoir sous les yeux des séries variées de livres à la fois utiles, agréables et à bon marché.

La Maison de la Bonne Presse leur enverra franco, dès la première demande, le catalogue complet de sa librairie, riche en trésors insoupçonnés qui formeront, au prix le plus modéré qui soit possible, les prix d'honneur les plus enviés et les plus recherchés.

En attendant que MM. les directeurs puissent tire le catalogue complet de librairie de la Bonne Presse, où ils trouveront de quoi satisfaire tous les désirs, nous publions plus loin une première liste de livres de prix, ouvrages de luxe capables de faire briller bien de jeunes yeux.

M. Piou et le complot

La fabrication du complot a enfin été flagellée hier à la tribune. M. Piou s'en est chargé et les verges n'ont pas été ménagées.

Vous avez accusé vos adversaires politiques d'avoir organisé un complot sous la direction de l'Eglise, prouvez-le, et, si vous ne le prouvez pas, ce sera une imposture.

C'en est bel et bien une, et une dont le dernier acte est l'amnistie appliquée à des innocents, pour les empêcher de se faire rendre la justice du non-lieu.

Une loi d'amnistie, a dit M. Piou, est une loi de pardon qui ne peut s'appliquer qu'à des coupables. Intervenant au cours d'une instruction qui n'aurait découvert aucune culpabilité, elle serait non pas une mesure de clémence, mais une véritable injustice. Sous prétexte de générosité, elle ferait d'innocents des suspects, et ces seuls bienfaits consisteraient à confisquer du même coup les droits de la défense et ceux de la vérité. (Très bien!)

Or, du complot que M. Clemenceau a promené la veille des élections à Lyon dans son discours venimeux, qui est la plus effrontée des manœuvres électorales, qu'il a agité devant le pays dans le but coupable de le troubler en l'effrayant, de ce complot dont l'annonce retentissante vicie à elle seule les dernières élections, le juge d'instruction chargé de l'instruire a dit plaisamment : « Le complot? c'est une invention de journalistes! » Et l'amnistie l'empêcherait de prononcer sérieusement, gravement, comme il convient à un magistrat : « Il n'y a pas lieu de poursuivre! »

Le complot, une invention? a répliqué M. Piou, soit. Des journalistes? Non.

Il aurait pu ajouter : D'un ancien journaliste qui n'a pas craint de faire perquisitionner sans cause dans un journal, nonobstant la protestation unanime de l'universalité de ses confrères, de M. Clemenceau? Oui

Et l'auteur de l'invention n'en a pas demandé le brevet. Car dès le jour des élections, dès le 6 mai, il y a renoncé, et dès ce jour, il a conçu le projet d'amnistie, qui la ferait oublier, en interdisant aux 49 citoyens perquisitionnés, aux dix citoyens arrêtés, aux innombrables citoyens injustement inquiétés, perfidement rendus suspects, abominablement calomniés, de se faire rendre justice.

Et cette supercherie criminelle aurait passé, comme une lettre à la poste, et les socialistes qui en sont aussi les victimes l'auraient laissée passer si M. Georges Berry n'avait pas déposé son amendement destiné à exclure le complot de l'amnistie, et si M. Piou n'avait pas dit avec une logique impitoyable :

Vous ne pouvez pas à la fois accuser vos adversaires politiques des complots les plus criminels et leur refuser ce qu'on ne refuse pas aux voleurs, le droit de comparaître devant leurs juges et de s'y défendre.

Il n'est pas possible qu'il n'y ait dans ce pays d'autre droit que celui de la force et d'autre morale que celle du succès.

A défaut des innocents demandant en vain la sellette, M. Clemenceau y a été assis par M. Piou, et l'accusation a été si probante que l'accusé a renoncé à se défendre, tant sa défense était impossible!

Dernière heure : Réparation à M. Clemenceau; au bout de vingt-quatre heures de réflexions, il s'est défendu en disant que le complot était permanent. Mais alors, qu'il établisse des juges d'instruction en permanence, avec ordre de dire qu'il y a lieu de poursuivre, s'il y a lieu, et qu'il n'y a pas lieu, s'il n'y a lieu. Mais à quoi bon des juges d'instruction, s'ils ont ordre de ne rien dire?

J. B.

Démolition de l'église de Suresnes

Nous avons annoncé la décision de la municipalité de Suresnes, de démolir l'église plutôt que de la faire réparer.

L'adjudication pour la démolition est fixée au 15 juillet. La *Liberté* écrit à ce sujet :

Comme je passais l'autre jour devant l'église, je fus attiré par un tintamarre étrange. J'entrai. D'immenses tableaux dégringolaient des murs à grands fracas; d'autres gisaient à terre, et l'on marchait dessus. L'un d'eux fut crevé, tout simplement un *Philippe de Cham-*

FEUILLETON DU 12 JUILLET 1906 — 3 —

NOUVELLES COUCHES

M. Larivière déjà, et l'abbé Mennesson put lui-même annoncer à Jacques, étonné et ravi, l'heureuse issue de ses négociations.

Mais malgré les succès qu'il remportait au collège Stanislas, l'abbé Mennesson ne cessait de nourrir le secret désir d'aller évangéliser les païens.

Quelques semaines après avoir assuré le bonheur de Jacques et de Madeleine, il entrait aux Missions étrangères et partait au Siam, où son cœur l'appelait.

— Je ne bénirai pas votre union, dit-il aux deux jeunes gens peinés de sa résolution; mais, de loin, je prierai pour vous avec une ferveur qui attirera les bénédictions du ciel.

Mme de Hauteroche vint elle-même demander la main de Madeleine, ce fut sa dernière sortie; peu après, elle s'alita et mourut d'une grippe infectieuse.

A cause de ce deuil, les fiançailles furent tenues secrètes, aussi l'annonce officielle tomba dans leur cercle comme un coup de foudre.

Le Dr Saint-Denis fut très affecté, depuis longtemps il caressait le secret espoir d'obtenir la main de Madeleine. Oublient qu'il était le fils d'un petit cabaretier du Doubs, il comptait, ayant obtenu la main de Madeleine, avec la fortune et la moitié de son beau-père, se faire nommer député dans la Haute-Saône, devenir ensuite ministre, etc. C'était la ruine de ses espérances et des espérances du parti auquel il appartenait, auquel il avait promis son concours.

Hugues de Montbars, lui, n'avait jamais prétendu à la main de Madeleine; il savait trop bien que la jeune fille avait pour lui une antipathie réelle; mais l'idée de voir cette fortune immense aller à son cousin Jacques de Hauteroche, qu'il haïssait, l'affolait et lui faisait monter à la tête des pensées de haine et de vengeance.

Jacques et Madeleine vivaient dans leur rêve étoilé, sans se douter des orages qui se préparaient à bouleverser leur radieux bonheur.

IV

L'ACCIDENT

Le lendemain, le Dr Saint-Denis partit pour Versailles. Son plan était habilement combiné.

Mme Larivière avait la passion du cheval. Pour la satisfaire, elle montait à Cussey ses propres chevaux; elle en faisait autant à Paris; mais, s'agissait-il d'un autre endroit, elle allait simplement chez un loueur et choisissait une bête à sa convenance.

Imprudence, dira-t-on, surtout quand il s'agit d'une femme. Celle-ci se passionnait pour les difficultés et aimait la nouveauté. Avec cela, fort adroite, elle ne prenait pas toujours la bête la plus douce. La plus douce, elle la réservait pour sa fille; elle, prenait un cheval qu'elle aurait plaisir à réduire, à dompter.

Son mari le savait, et c'est pour cela qu'il ne l'encourageait pas. Nous l'avons vu.

Saint-Denis était fort au courant des habitudes de Mme Larivière.

Et qui ne lui eût pardonné ce petit défaut? Elle n'en avait pas d'autres. Elle s'en tirait toujours à son honneur. Alors?

Saint-Denis savait encore autre chose.

Ce n'était pas la première fois que Mme Larivière se rendait à Versailles. Elle adorait cette merveilleuse région qui, partant de Meudon à Sèvres, va s'étendant jusqu'à Saint-Germain et Rambouillet.

Des bois, des bois, des bois.

Des étangs, des étangs, des étangs.

Un air exquis, des accidents de terrain à foison, des routes bien entretenues, — les fameux pavés qui convergent tous vers le ville du Roi-Soleil. — Oh! le souverain avait bien choisi sa résidence favorite et toutes ses autres résidences; c'étaient des nids de verdure, annoncés longtemps à l'avance par les chemins qui y conduisaient.

La campagne des environs de Versailles est royale.

Quand Mme Larivière s'y rendait, elle allait fidèlement chez le même loueur et prenait presque toujours le même cheval.

Saint-Denis sa rendit donc rue de l'Orangerie, 25 *bis*, et entra dans une maison ornée d'une grande porte cochère, au-dessus de laquelle flamboyait en grosses lettres un nom connu :

Manège Mailluchet

C'était un endroit fréquenté par de nombreux amateurs. Et d'abord, par l'armée, Versailles est plein d'officiers du génie, de l'artillerie, de cavalerie qui montent beaucoup à cheval et avaient recours à chaque instant aux bons offices de Mailluchet.

Son écurie était renommée.

Saint-Denis avisant un garçon de manège lui dit :

— Hé l'homme!

— Monsieur!

— Vous avez un nommé Pernot, ici?

— Pernot?

— Oui, un rouge; une grosse tignasse.

— Un Franc-Comtois, pas vrai?

— C'est cela. Il a l'accent, du reste.

— Oui, oui.

— Est-il là?

— Dame! je vais m'informer.

— Ayez donc l'obligeance de lui dire qu'un de ses *pays* est venu le voir.

— Le nom?

— Vous lui direz : Saint-Denis.

— Saint-Denis, bon!

— Qu'il vienne un moment, je l'attendrai, en face, dans le café qui est là. Il me trouvera à la terrasse.

— Bien, Monsieur.

Cinq minutes après, le nommé Pernot, à la tignasse roussa, qui fleurait le Comtois à vingt pas, arrivait au café désigné.

— Tiens, le docteur! Comment va?

Il tendait la main que Saint-Denis serra.

— Et toi?

— Tout à la douce.

— Bien!

— Quel bon vent vous amène?

— Les malades, d'abord.

— Et puis, vous avez voulu revoir votre vieux Pernot?

— Juste. Dis-moi?

— Docteur?

— Tu disposes bien d'un petit quart d'heure?

— J'ves vous dire. En ces moments — il est 10 heures environ, — nous avons tout plein d'ouvrage..... mais j'peux vous donner dix minutes. L'après-midi j'aurons plus d'temps, vous comprenez.

— C'est bon. L'après-midi je ne suis pas libre, et dix minutes me suffisent. Peut-on causer librement ici?

Pernot tourna la tête, devant, derrière, à côté. Une tête hirsute, mal peignée, des yeux troubles, fuyants. Vraie tête de bandit. Un bandit! C'en était un.

— Je t'ai fait servir une verte. C'est ça que tu aimes?

Le docteur montrait un verre d'absinthe.

— Merci, Monsieur.

Pernot prit le verre et siffla la moitié de la consommation.

— Maintenant, écoute. Ouvre tes oreilles toutes grandes.

— J'écoute.

— Demain il viendra ici, chez vous, chez Mailluchet, deux dames.

— Je les connais?

— Ce sont les dames Larivière, la mère et la fille, de Paris. A 3 heures.

— Je les connais. Elles sont déjà venues.

— Pour monter?

— Oui, elles montent rudement bien, même.

— Pour la jeune fille, il faut un cheval doux.

— Bon.

— Pour la mère, il faut un cheval vicieux. Tu entends?

— Oui, seulement.....

— Seulement?

— Ce n'est pas moi qui serai de service, demain, pour le louage.

— Tonnerre!

— C'est mon camarade Tronchet.

— Et alors?

— Alors faudra la payer si.....

— Qu'à cela ne tienne!

Saint-Denis tira de son gousset un louis qu'il jeta sur la table.

— Donne-lui ça en lui disant que tu m'attends demain des personnes que tu connais et que tu voudrais être là pour les servir.

— Bon.

— Tu as compris?

Pernot baissa la voix encore.

— Un cheval vicieux.

— En as-tu un?

Le palefranier chercha un instant.

— Princeton! Oui, Princeton!

Le docteur dit :

— Et il tanquera la dame par terre, pendant la promenade?

— Je le crois.

— Ça va. Et surtout.....

— Quoi?

— Fais ainsi et que ça réussisse, sinon...?

Pernot blêmit.

— N'ayez pas peur; c'est convenu, puisque je vous le dis!

— Maintenant je m'en vais. Au revoir!

— Au revoir, docteur.

Ils se levèrent, et Saint-Denis s'en fut prendre la tramway de Saint-Cyr à la grille qui est au bout de la rue.

Dans la voiture, le médecin réfléchissait.

— Tout va bien. Demain, elles vont arriver à 3 heures; elles loueront des chevaux; l'un d'eux sera une sale rosse qui flanquera par dessus la mère..... Pourvu que la rosse fasse cela proprement!.... Qu'elle soit assez blessée pour être malade sans mourir!.... Il faut que je sois là, non loin. J'arrangerai cela.... Quant à Pernot, il marchera. Ah! s'il ne marchait pas!... Mais il marchera.

(*A suivre.*) CHARLES DE VIRE.

(*Droits de traduction et de reproduction réservés.*)